

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 23

Artikel: Université de Neuchâtel: aula et faculté des lettres: architectes: C.-E. Chabloz, O. Gagnebin, C. Huguenin, P.-A. Maire, J.-M. Triponez SIA; architectes associés pour l'exécution: J.-P. Lavizzari SIA, M. Macchi

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Université de Neuchâtel : Aula et Faculté des lettres

Architectes : C.-E. Chablotz, O. Gagnebin, C. Huguenin, P.-A. Maire, J.-M. Triponez SIA
 Architectes associés pour l'exécution : J.-P. Lavizzari SIA, M. Macchi

Implantation et volumétrie

L'emplacement réservé à la construction des nouveaux bâtiments universitaires se situe sur les terrains gagnés sur le lac, dans la prolongation du développement est de la ville de Neuchâtel, structure urbaine orthogonale d'avant-guerre, en première périphérie du centre commerçant.

Premier bâtiment à être construit au-delà des quais, il se trouve également à la limite de la nouvelle zone verte aménagée. A ce lieu d'articulation particulier aboutissent les relations entre bâtiments publics, universitaires et scolaires alentour, d'ouest en est. Par cette situation, la nouvelle construction, front est des nouveaux aménagements des rives, doit s'imposer par sa masse et sa forme à la manière d'un monument, tout en restant attrayante pour le public; visible de très loin, elle devient signe de la ville.

Accès et circulations

L'accès des voitures se fait selon le réseau orthogonal existant, débouchant sur le parking en contre-bas sans couper la diagonale piétonnière. Cette implantation préserve intégralement les perspectives des rues sur le lac.

Fonctions et organisation

L'ensemble des constructions est divisé en six corps de bâtiments distincts, le noyau central, les sections nord, ouest, sud et est et l'aula. Au rez-de-chaussée, les quatre sections sont reliées entre elles par des couverts, aux étages par des passerelles. Un seul ascenseur au milieu du noyau central permet d'atteindre tous les niveaux. Le noyau central est le cœur de la faculté, on y trouve tous les services administratifs, information, cafétéria, zone de détente et de réunion, ainsi que l'entrée principale de la bibliothèque. L'organisation de la faculté en instituts, séminaires et centres forme une multitude de petits groupes plus ou moins indépendants, mais réunis à l'intérieur et autour d'une bibliothèque centralisée. Chaque groupe comprend une part de bibliothèque avec des salles de travail (alvéoles) et des bureaux. On distingue deux types de circulation :

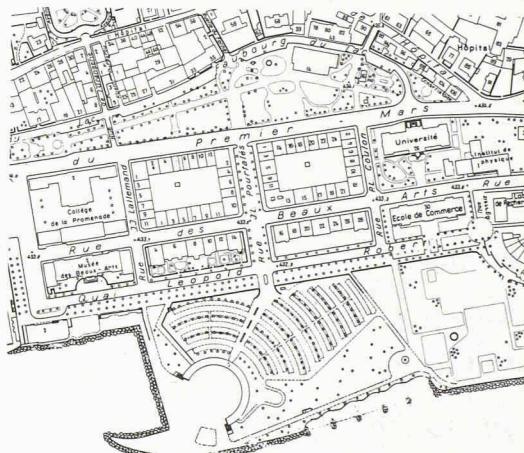
- la circulation libre au rez-de-chaussée, donnant accès aux salles de cours, aux salles spéciales, aux services et aux circulations verticales : les escaliers qui relient en quatre endroits les circulations périphériques des bureaux aux deuxième et troisième étages ;
- la circulation de la bibliothèque avec son entrée unique, longeant et réunissant les quatre sections aux premiers et deuxièmes étages côté cour. L'aula, accessible indépendamment, peut recevoir des activités universitaires et extra-universitaires, telles que congrès, conférences, concerts, cinéma, etc.

Conseiller en couleurs : G. Lambert, Carouge/GE

Artiste : G. Camesi, Menzonio TI

Conception : 1980-1984

Réalisation : 1983-1986



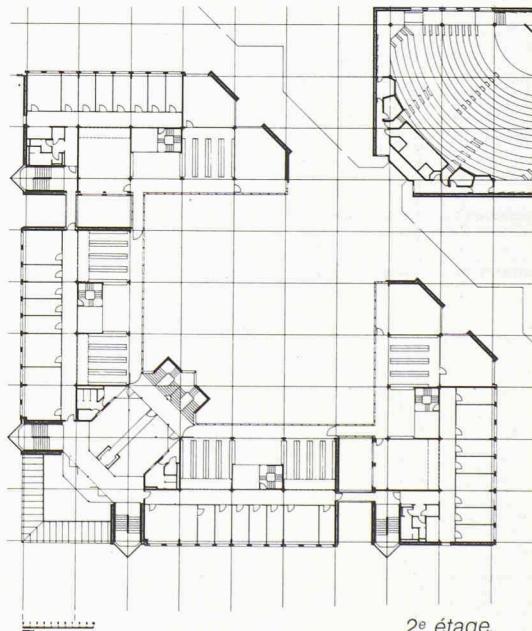
Architecture

A partir de l'implantation et de la volumétrie des divers bâtiments, les options architecturales poursuivent différents objectifs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des constructions, soit :

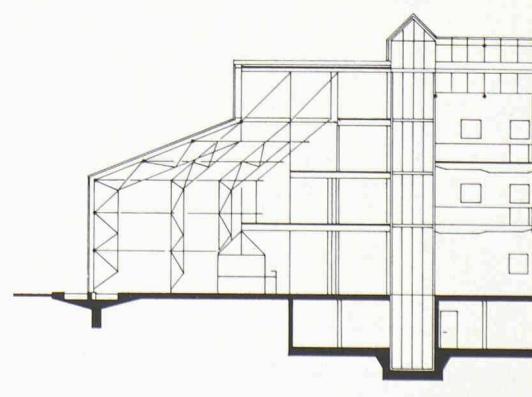
- renforcer le plan de masse dans ses axes principaux
- renforcer l'expression des articulations des différents bâtiments entre eux
- exprimer les différentes fonctions afin de faciliter l'orientation
- favoriser la lecture des différents éléments d'organisation par une typologie
- souligner par les matériaux de construction la clarté d'organisation des locaux et des espaces, leur différenciation et leur relation.

A l'intérieur, dans chaque aile, le caractère très compact et complexe exigé par le programme est allégé par la sobriété des matériaux bruts et les perspectives constantes sur l'extérieur. La construction métallique des cages d'escaliers et du noyau central contraste, par sa transparence, avec la rigueur de la construction traditionnelle des ailes. Le manque relatif d'espaces libres dans les ailes est compensé par l'architecture arachnéenne du noyau central se développant dans l'espace par des passerelles et balcons autour de l'ascenseur.

Les Architectes



2e étage.



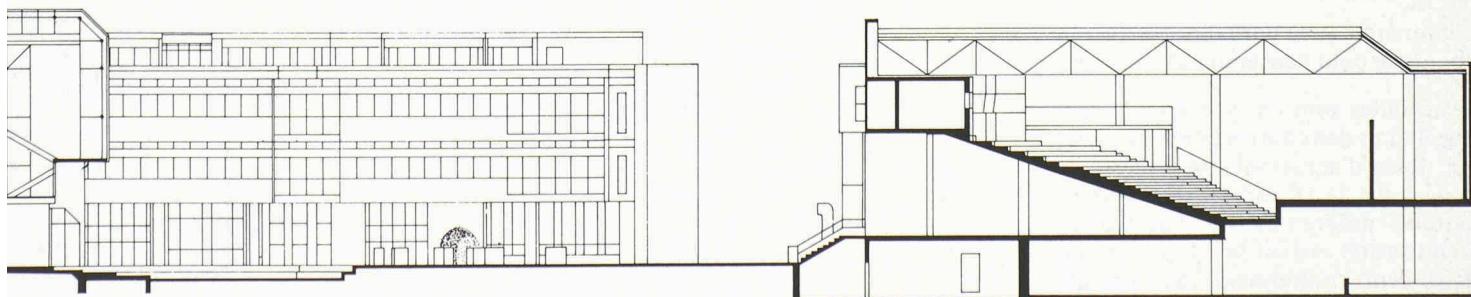
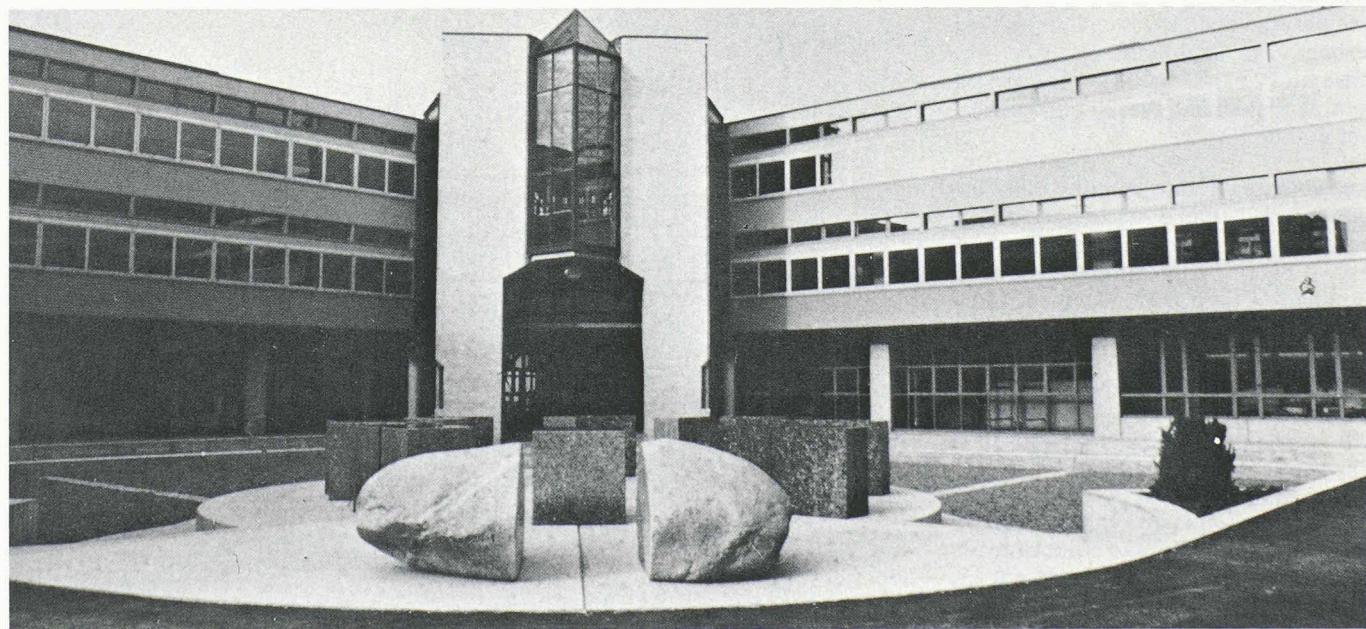
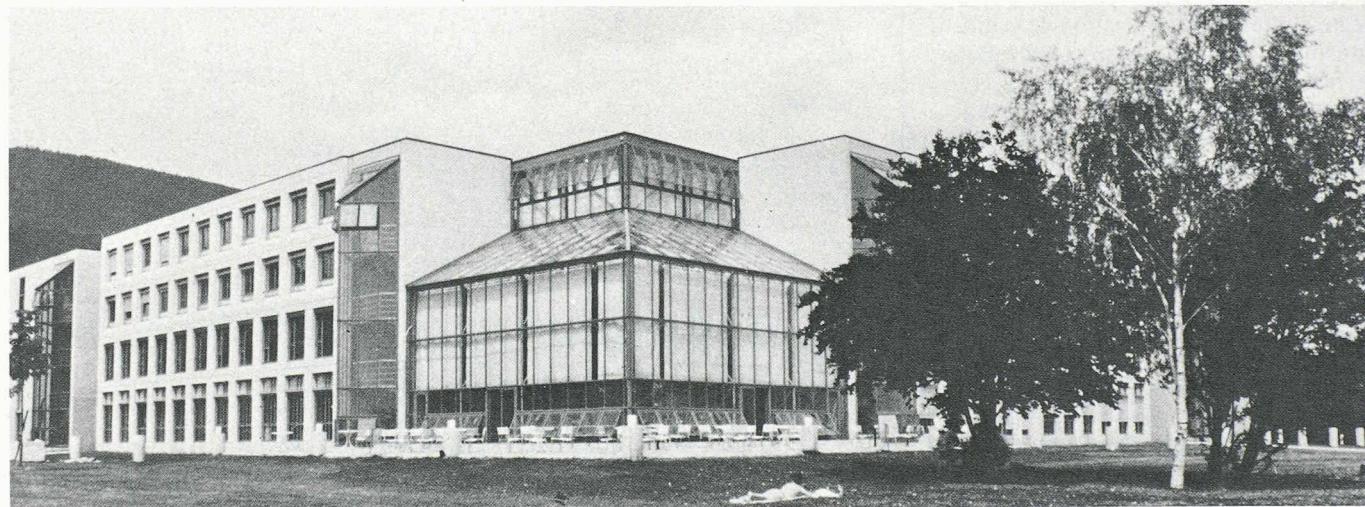
Maître de l'ouvrage : Etat de Neuchâtel
 Architectes : C.-E. Chablotz, O. Gagnebin, C. Huguenin, P.-A. Maire, J.-M. Triponez SIA

Architectes associés pour l'exécution : J.-P. Lavizzari SIA, M. Macchi

Ingénieur civil : P. Beurret SIA, La Chaux-de-Fonds

Acousticien : P. H. Werner, ing., Hauteville

Volume (SIA) 40 235 m ³	Volume chauffé 24 600 m ³	k (enveloppe) 0,70 W/m ² K	<p>Positif:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le volume et le climat offerts par le grand atrium non chauffé. La bonne isolation de l'enveloppe. Le couplage de la pompe à chaleur au réseau de chauffage à distance de la ville. Les faibles besoins en chaleur du bâtiment: 291 MJ/m², contre 550 MJ/m² pour la moyenne suisse des bâtiments universitaires.
E (chauffage) 291 MJ/m ²	Système de chauffage: pompe à chaleur couplée au chauffage à distance de la ville	Récupération sur air extrait: non	<p>Problématique:</p> <ul style="list-style-type: none"> La gestion du climat dans un vaste espace public: l'atrium. Le manque de fiabilité de la pompe à chaleur entraînée par un moteur au gaz.



Coupe sur la diagonale de symétrie.